

Envoyé en préfecture le 25/09/2025 Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le 25/09/2025

ID: 022-200022739-20250918-DEL_2025_09_34-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi 18 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé au siège de Guingamp-Paimpol Agglomération, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina; BOUILLOT Lise; ECHEVEST Yannick; GENETAY Stéphanie; GEORGELIN Dominique; GOASDOUE Gérard; GUILLOU Claudine; INDERBITZIN Laure-Line; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE FOLL Marie-Françoise; LE GOFF Yannick; NAUDIN Christian;

Administrateurs absents excusés :

COCGUEN Marie-Jo; CROISSANT Guy; LE BLOAS Mireille; LE CALVEZ Michel; LE MEAUX Vincent; RASLE-ROCHE Morgan; VILLECROZE Philippe; LEVEDER Adeline; VAUTHIER Ophélie;

Administrateurs absents:

OLLIVRO HERVE; LE SAULNIER Brigitte.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

En exercice : 24 Présents : 13 Absents : 11 Représenté : 0

Date d'envoi des convocations : 2 septembre 2025

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL-2025-09-34

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUIN (Envoyé en préfecture le 25/09/2025 ERATION

Reçu en préfecture le 25/09/2025

CIAS - ATTRIBUTION DES SUBVEN Publié le CI \$25/09/2025

ID: 022-200022739-20250918-DEL_2025_09_34-DE

Le Conseil d'Administration, après examen de la demande présentée en séance, propose d'attribuer une subvention 2025 telles que récapitulée dans le tableau ci-après :

Dem	ande de subv	ention CISPDI	R - exercice	2025 3 ^{eme} instr	uction
Opérateur	Intitulės du projet	Financement accordé 2023	Financement sollicité 2025	Notes	Décision du Conseil d'Administration
CCAS Guingamp	Projet de sécurité routière	500 €	1 500 €	renouvellement demande	500 €

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Lecture entendue, et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

- SE PRONONCE favorablement sur la demande de subvention listée ci-dessus,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme, La Vice-Présidente,

